

eux, m'avait demandé de payer une somme de \$10,000 pour prix de ma nomination au Sénat du Canada et ceci ayant été contesté, j'estime qu'il est de mon devoir de faire au public un récit exact de la négociation ou tentative de négociation. Je suis d'autant plus convaincu que j'y suis obligé, que le premier ministre, le très honorable Sir Wilfrid Laurier, aurait, me dit-on, fait une déclaration qu'il désire évidemment que le public accepte comme un démenti ou une négation autorisée de la mienne.

C'est pourquoi j'affirme que les choses se sont passées comme je vais le dire :

J'étais candidat à l'élection d'un représentant aux Communes du Canada pour la division-est du comté de Simcoe en 1896, et dans la lutte je fus appuyé par Sir Wilfrid Laurier et d'autres membres du cabinet, comme candidat du parti libéral. N'ayant pas été élu, je demandai à être nommé à une position de sénateur alors vacante. J'eus à ce sujet des entrevues avec des membres du cabinet et d'autres personnes, et je leur écrivis plusieurs lettres et j'en reçus d'eux, dont j'ai gardé une copie ou l'original.

La négociation durait depuis longtemps déjà, lorsque je reçus d'Ottawa un télégramme de l'un des chefs du parti de la réforme que l'on savait posséder la confiance du gouvernement Laurier ; il me demanda de le rencontrer à la gare Union à Toronto.

Je m'y rendis et il me montra alors une lettre qu'un membre du cabinet lui avait écrite, (à ce qu'il me dit pour qu'elle me fût montrée) par laquelle il était autorisé à m'informer que je pourrais avoir la position que j'avais demandée pourvu que je "fisse quelque chose". Là-dessus, je lui demandai ce qu'on voulait dire par là et quel était ce "quelque chose" qu'on demandait ou qu'on attendait de moi.

Alors, il m'apprit qu'on me demanderait ou qu'on attendrait de moi le paiement d'une somme de \$10,000. Je lui répondis très nettement que je ne paierais ni cette somme ni aucune autre ; sur quoi il me dit qu'il ne regardait point ma réponse comme finale, mais qu'il me reverrait après que j'aurais eu le temps de réfléchir.

Plus tard, je le revis à Toronto et il me répéta qu'il était autorisé à dire positivement que si je voulais payer la somme dont il m'avait déjà parlé, à savoir : \$10,000, je serais nommé sénateur. Je refusai pour la seconde fois de rien payer.

Je dis de plus que j'ai en ma possession un grand nombre de lettres écrites par des membres du gouvernement et des personnes agissant au nom d'un ou de plusieurs de ses membres, et des copies de quelques lettres dont on m'avait prié de renvoyer l'original après en avoir pris lecture et que j'ai renvoyées, ainsi que des copies de lettres écrites par moi en réponse à celles ainsi reçues ; et que ces lettres et copies sont autant de preuves corroborantes à l'appui de la déclaration que je viens de faire.

Et j'ajoute et promets que, s'il se fait une enquête par une commission compétente, impartiale et indépendante sur la question générale des ventes ou tentatives de ventes des charges de sénateur, comme l'a récemment donné à entendre l'honorable Sir Mackenzie Bowell, je me présenterai devant cette commission pour faire ma déposition et produire les lettres et copies de lettres en ma possession ; et que je fournirai aussi les noms de témoins qui peuvent corroborer mes dires.

Puissance du Canada, }
Province d'Ontario, }
Comté d'York. }

Je, Herman Henry Cook, de la cité de Toronto, comté de York, marchand de bois,